

**CHÉCY** ■ Elle permettra l'accueil de personnes handicapées psychiques

# La résidence Passerelle 45 inaugurée

Vendredi, près de deux cents personnes ont assisté à l'inauguration de la résidence d'accueil Passerelle 45, dans le Zac des Hauts-de-Grainloup au cœur de l'éco-quartier de Chécy.

Ce projet, pour éviter l'exclusion et/ou la désinsertion sociale des personnes en situation de handicap psychique, a été initié en 2008 et réalisé douze ans après par les Résidences de l'Orléanais. La construction comprend quatre unités de huit logements T1 : l'une en habitat partagé, une en logements regroupés, une en pavillons et la dernière avec une salle polyvalente ouverte sur le quartier, accueillant des activités socio-culturelles et un logement T3.

## Une réalisation saluée

De nombreuses personnalités étaient présentes autour du maire, Jean-Vincent Valliès, et de Nicole Prévost, présidente de l'association Passerelle 45, pour l'inauguration de cette structure. Après avoir retracé toute la genèse de cette opération, l'édile a souligné : « C'est une joie,



**RUBAN.** Pour cette structure, Les Résidences de l'Orléanais ont obtenu en mai dernier le prix de l'innovation du logement social d'Orléans Métropole.

un plaisir, une satisfaction de nous retrouver au cœur même de cet éco-quartier et d'y accueillir de nouveaux concitoyens à part entière. Nous avons tenu parole. » De son côté, Nicole Prévost a précisé : « Que de chemin parcouru. Dans le Loiret, 20.000 personnes souffrent de handicap psychique, c'est dire le nombre d'établissements de ce

type qu'il y faudrait. L'inclusion par le logement est la clé pour qu'ils soient intégrés. » Le président des Résidences de l'Orléanais, Philippe Leloup a rappelé qu'il « est important pour nous de construire une autre forme d'habitat social avec cette fabuleuse réalisation. Mille bravos, c'est parfait ». Le sénateur Jean-Pierre Sueur a constaté : « J'ai le

sentiment que les choses progressent, rien qu'à voir ces maisons de couleur. Fini le gris et beige des villes tristes et félicitations pour la ville en couleur et votre combat pour le bien vivre ensemble. »

Cette opération a coûté 2.392.371 euros et a été subventionnée par l'ANRU, la Région, Orléans Métropole et les prêts du CDC Foncier et CDC. ■